



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éric Dupond-Moretti réunit le comité de suivi de l'accord égalité professionnelle du ministère de la Justice

Paris, le 4 novembre 2020

Le garde des Sceaux a ouvert ce matin une réunion du comité de suivi de l'accord égalité professionnelle du ministère de la justice en présence de la haute-fonctionnaire à l'égalité femmes - hommes, Isabelle Rome. Cet accord avait été signé le 20 janvier dernier,

« *Je souhaite que le ministère de la Justice soit le fer de lance d'une politique ministérielle exemplaire en terme d'égalité femmes - hommes. Il est impératif d'agir vite et fort* » a indiqué Éric Dupond-Moretti qui a également annoncé :

- La création d'une **cellule d'écoute contre les violences sexuelles et sexistes**, à destination de tous les agents. Afin de garantir une liberté et une fluidité de la parole de toute personne s'estimant victime de tels agissements. Cette cellule sera assurée par un organe extérieur au ministère. Une expérimentation de 6 mois permettra de configurer très précisément cet outil.
- L'élaboration d'un **diagnostic sur l'écart entre les rémunérations**, afin de le corriger.
- L'adoption d'une **charte de l'équilibre des temps de vie** pour une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.
- Une **candidature aux labels de l'AFNOR égalité femmes - hommes et diversité** sera également déposée par le ministère de la Justice.

L'ensemble de ces mesures permettront de faire avancer et d'ancrer toujours plus dans le concret le combat pour l'égalité femme – homme, grande cause du quinquennat voulue par le Président de la République.